



TERRITOIRE AVRE LUCE NOYE

Partie 2 - Propositions d'axes de politique culturelle 2026 - 2030

Ces propositions d'axes de politique culturelle sont issues des entretiens, rencontres, questionnaires menés sur l'année 2025 par La chambre d'eau à la demande de la Communauté de Communes Avre-Luce-Noye ainsi que de la visite inspirante menée dans le territoire du Pays du Coquelicot. Ces propositions ont été partagées à l'ensemble des acteurs locaux et élus du territoire en novembre 2025 afin d'être amendées, approfondies, améliorées. Elles ont permis l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel présentant la mise en œuvre concrète de ces axes de manière organisationnelle, temporelle et financière.

Elles intègrent également les éléments de contexte départemental, régional et national qui peuvent faire l'objet d'opportunités pour la Communauté de Communes (à la période où elles ont été rédigées soit en janvier 2026).

Sommaire

À court terme (2026-2028):

Mise en réseau des acteurs par thématiques et globalement:	3
Vers la création d'un pôle Culture-Citoyennetés (culture, EVS, tourisme, action sociale, communication, tiers-lieu)	4
Proposer une action culturelle et artistique au long cours qui peut mobiliser des acteurs variés	5
Consolider la programmation culturelle itinérante	6
Soutenir les pratiques artistiques	7
Impliquer davantage les communes	8

À moyen terme (2028-2030):

La réflexion autour de la création d'un espace culturel en lien avec d'autres activités de la Communauté de Communes	9
La lecture publique : un axe de développement potentiel	10

Mise en réseau des acteurs par thématiques et globalement:

Constat:

Le territoire souffre d'un manque de coordination et d'échanges entre les différents acteurs qui y agissent en terme de culture. La Communauté de Communes peut jouer un rôle pour faciliter l'interconnaissance entre les acteurs et leur capacité à collaborer. A ce titre nous proposons une organisation sous deux formats différents:

Propositions d'actions concrètes:

- > **1 réunion annuelle des acteurs et élus du territoire** (associations, établissements scolaires, communes...)
- > des **groupes de travail thématiques** pour réunir les acteurs d'un même champ autour d'actualités, et d'actions concrètes. Par exemple un groupe d'acteurs sur la **lecture publique** pourrait permettre de travailler sur des collaborations entre les médiathèques et avec les autres acteurs du territoire (Chouette imprévue, association avre de mots, librairie de Moreuil, établissements scolaires, Ackli Assal...) notamment autour de la question de la lutte contre l'illettrisme mais aussi pourquoi pas en faisant se rencontrer les clubs de lectures. Un **second groupe autour de la musique** est également envisageable afin de réunir les écoles de musique, les harmonies, Serge Bertocchi... Ces rendez-vous permettraient une meilleure coordination entre les actions de chacun et d'imaginer des collaborations autour d'événements fédérateurs, par exemple autour d'une représentation commune ou des auditions communes afin de favoriser le croisement des publics. Ils permettraient également de tisser des liens avec les actions culturelles organisées par la Communauté de Communes et notamment sa programmation itinérante. Il semble qu'un **certain nombre d'acteurs existent autour de la danse** et qu'un groupe de travail sur cette pratique pourrait également voir le jour.
- > Réaliser un **inventaire complet des associations du territoire** afin de pouvoir les solliciter pour mener des actions communes lorsqu'un événement a lieu dans la commune et pour pouvoir les inviter à des temps d'échanges autour d'une pratique artistique ou d'un sujet commun

Vers la création d'un pôle Culture-Citoyennetés (culture, EVS, tourisme, action sociale, communication, tiers-lieu)

Constat :

Le service culture porté par une seule personne peut souffrir d'une forme d'isolement au sein de l'intercommunalité et, paradoxalement, il peut être un formidable outil de création de liens entre les différentes missions de la collectivité.

Proposition d'actions concrètes :

- > Dans un premier temps, **une collaboration plus approfondie avec l'EVS** semble assez évidente à mettre en place. En effet, ces deux dynamiques peuvent bénéficier l'une de l'autre. Des actions comme par exemple l'implication d'un groupe de jeunes de l'EVS dans la construction d'un événement culturel qui prendrait place au sein de la programmation de l'intercommunalité semble assez facile à mettre en place étant donné la présence déjà existante d'un comité de jeunes usagers. Cette collaboration renforcerait l'implication des jeunes dans la programmation culturelle et permettrait ainsi de diversifier les publics présents.
- > Des **liens existent déjà avec l'office de tourisme intercommunal**, notamment autour du site de Folleville. Ces liens pourraient être renforcés en pensant une programmation culturelle dédiée à la période touristique dans des lieux du territoire qui peuvent ainsi être mis en valeur par des propositions culturelles diversifiées. Cela peut notamment se concrétiser autour de l'événement Jardins en scène qui permet de mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural d'un territoire à travers une programmation culturelle en extérieur.
- > Dans le tiers-lieu en cours de création, une place a été dédiée à la culture. Cette place, bien qu'en cours de réflexion, pourrait permettre de construire **des actions communes auprès des publics touchés par les associations présentes au sein du tiers-lieu** mais également entre les différents acteurs de ce lieu. La connexion avec les acteurs de l'action sociale présents dans ce lieu pourrait permettre la naissance d'enjeux et d'actions communes comme par exemple la lutte contre l'isolement des personnes ou la lutte contre l'illettrisme.
- > Afin de pérenniser ces collaborations, nous proposons de **structurer le service culture au sein d'un pôle intercommunal l'associant à d'autres services complémentaires comme l'EVS, l'action sociale et le tourisme**. La réunion de ces services au sein d'un même pôle avec une coordination qui cherche à travailler sur les complémentarités possibles pourrait encourager la coopération et la mixité des actions. **La question se pose de la vice-présidence en charge de ce pôle ou des délégations.**

P

roposer une action culturelle et artistique au long cours qui peut mobiliser des acteurs variés

Constat:

Rien de mieux pour réunir des acteurs différents que de les faire travailler concrètement autour d'une action suffisamment ouverte pour que chacun y trouve sa place. A ce titre les résidences d'artistes en territoires peuvent être un outil intéressant.

Mettre en place des résidences d'artistes:

- > **Mener des résidences d'artistes à vocation d'EAC** qui rassemblent différents acteurs du territoire. Cette résidence pourra faire du lien entre les actions des uns et des autres voire les réunir sur certains moments fédérateurs. Pour ce faire, La chambre d'eau propose une expérimentation en 2026 portée conjointement avec la DRAC Hauts-de-France. Cette résidence pourra s'appuyer sur des dynamiques en cours dans le territoire et notamment le projet de tiers-lieu en cours de construction à Ailly-sur-Noye.
- > **Accueillir des artistes sous forme de résidences longues de territoire ou même de résidences de création.** Ces résidences co-construites avec une compagnie ou un collectif d'artistes peuvent être l'objet d'un collectif d'acteurs locaux qui se mobilisent autour de leur venue.
- > Mener des actions auprès de publics qui semblent particulièrement isolés dans le territoire notamment les jeunes déscolarisés, les lycéens, les seniors en difficulté de mobilité et les publics suivis par l'aide sociale.
- > Mobiliser les associations locales autour de ces résidences notamment en les associant à des événements existants ou en les rattachant à l'organisation d'événements. Valoriser des espaces naturels et/ou patrimoniaux du territoire peu fréquentés pour aller en dehors des sentiers battus. Apporter de la nouveauté, de l'inattendu, des choses qu'on ne voit pas souvent dans le territoire.

Consolider la programmation culturelle itinérante

Constat:

La programmation culturelle menée depuis 3 ans maintenant connaît un succès qui n'est pas négligeable dans un territoire rural. Son itinérance dans des toutes petites communes donne une visibilité de l'intercommunalité partout dans le territoire et est source de liens entre l'intercommunalité et les communes. De plus, de nombreux partenariats se sont tissés au fil des 3 saisons qui permettent à une diversité d'habitants de découvrir la programmation dans des lieux et contextes variés. Cependant, l'ampleur de la programmation (presque 40 dates par saison) pose des questions de ressources humaines et techniques non-négligeables si l'on veut lui assurer une pérennité.

Propositions de développement:

- > **Se doter de capacités humaines** au sein de la communauté de communes pour améliorer le temps de construction nécessaire à une bonne implication des acteurs locaux. Nous pensons qu'adapter la quantité de propositions pourrait permettre de renforcer la co-construction des actions avec les communes et acteurs locaux (associations notamment) afin de favoriser l'appropriation de la programmation par davantage d'élus et d'habitants. Ces collaborations peuvent prendre des formes très différentes selon les lieux et partenaires mais cela peut passer par l'organisation d'un repas/moment convivial, la présentation en première partie d'une proposition artistique amateur, d'une exposition, d'un atelier...
- > **Co-construire davantage avec des comités d'usagers.** Comme cela a été proposé de collaborer avec l'EVS, et comme cela se fait déjà (notamment sur la musique avec Serge Bertocchi), certains temps de la programmation pourraient se co-construire avec un comité de personnes impliquées dans la vie locale (élus, représentants d'associations, établissements scolaires...) tout en maintenant la diffusion de propositions professionnelles exigeantes. La démarche engagée avec les habitants dans le cadre du projet catalyse a fait émerger plusieurs projets dont culture truck (véhicule permettant des propositions culturelles itinérantes) ou encore "cinéma itinérant" visant la mise en place d'une programmation ciné sur le territoire. La co-construction d'événements culturels pourra également se concrétiser avec des associations locales oeuvrant pour la culture dans le territoire (notamment celles citées dans l'état des lieux) selon des formes qu'il s'agira d'inventer avec ces partenaires. Ces collaborations seraient bénéfiques pour chacun et pourraient voir le jour au sein du comité d'acteurs culturels ou à l'occasion d'échanges directs entre le service culture-citoyennetés et ces associations autour d'enjeux communs de développement culturel local.

Soutenir les pratiques artistiques

Constat:

L'enquête auprès des habitants a surtout révélé que les principales pratiques culturelles dans le territoire étaient centrées autour de la musique et de la lecture. Le réseau de médiathèques et les écoles de musique ont un rayonnement réel sur le territoire. Cependant, pour de nombreuses pratiques, il n'existe pas ou peu d'acteurs permettant aux habitants d'expérimenter ces pratiques artistiques. C'est notamment le cas pour l'audiovisuel, le cirque et les arts plastiques. Les habitants déclarent mener ces pratiques artistiques en dehors de la communauté de communes, principalement sur la Métropole d'Amiens.

Propositions de développement:

- > À ce stade, nous ne recommandons **pas nécessairement une intégration des écoles de musique au sein de l'intercommunalité** car leur fonctionnement semble opérant dans le territoire avec un nombre d'élèves important et une inscription dans le paysage local. Cependant, nous pensons que le projet culturel de territoire pourrait constituer l'opportunité de faire évoluer qualitativement l'offre d'enseignements artistiques et les conditions d'accessibilité à celle-ci sur l'ensemble du territoire intercommunal. La Communauté de Communes pourrait jouer un rôle dans l'harmonisation des pratiques entre les deux écoles et dans la mise en commun de certains éléments (matériel, locaux, communication, événements) afin de proposer une cohérence à l'échelle du territoire.
- > Quant à la lecture publique **des collaborations entre les médiathèques et avec les autres acteurs du territoire** (Chouette imprévue, association avre de mots, librairie de Moreuil, établissements scolaires, Ackli Assal...) gagneraient à être mises en place et semblent rejoindre la volonté de plusieurs de ces acteurs.
- > En ce qui concerne les autres disciplines moins développées dans le territoire, arts plastiques, théâtre, cirque, audiovisuel, nous recommandons **d'encourager les initiatives naissantes et de susciter l'envie à travers la venue d'artistes de ces champs** et d'accompagner la structuration de ces pratiques à travers la mise en place de dynamiques collectives.

Impliquer davantage les communes

Constat:

Toutes les communes du territoire ne sont pas forcément impliquées dans les actions culturelles menées par la Communauté de Communes. L'un des freins rencontrés est notamment le manque de référent au sein des communes sur ces questions de culture, ce qui fait souvent reposer ces questions sur les maires.

Propositions de développement:

- > Il nous semble que **nommer un référent culture au sein de chaque conseil municipal** qui puisse être le contact pour mener une action culturelle au sein de la commune ou pour participer à la commission culture pourrait être une manière d'impliquer davantage les communes, quelque soit leur taille, dans la politique culturelle intercommunale. Ce contact privilégié pour les techniciens en charge de la culture serait ainsi un relais au sein de la commune des actions mises en place.

Besoins

Ces propositions d'axes à court et moyen terme nécessitent certains changements dans le fonctionnement actuel de la communauté de Communes en terme de culture et notamment les points suivants:

- > une réorganisation structurelle du service (intégration au sein d'un service plus large) et potentiellement des délégations d'élus
- > la mise en place d'une équipe plus large pour mener à bien les résidences d'artistes et le travail de coordination des acteurs locaux (concertations, réunions, co-construction...)

Opportunités

- > Résidence mission proposée par La chambre d'eau en lien avec la DRAC Hauts-de-France
- > Contrat Culturel ruralité avec la DRAC Hauts-de-France potentiel
- > Contrat culturel de territoire Département de la Somme
- > Région Hauts de France: résidences longues, Jardins en scène, programmation itinérante...

À MOYEN TERME (2028-2030):

La Communauté de Communes souffre également d'un manque d'espaces dédiés à la culture. Elle dispose en effet en son sein de nombreux espaces extérieurs exploitables en été: Folleville, théâtre de plein air d'Ailly-sur-Noye (en lien avec la commune et l'association Le Souffle de la Terre) et également d'une salle équipée pour le spectacle à Moreuil mais peu adaptée aux formes contemporaines et surtout peu disponible (car utilisée également en salle des fêtes). A terme, la question de la création d'un lieu équipé et dédié à la culture serait un atout pour la programmation d'événements et l'accueil de compagnies et artistes. Une structuration plus poussée des acteurs du territoire pourrait également permettre d'apporter à la population des services culturels de manière plus efficace.

La réflexion autour de la création d'un espace culturel en lien avec d'autres activités de la Communauté de Communes

Constat:

Les salles du territoire sont peu équipées pour accueillir des spectacles ce qui freine l'accueil de certaines formes, la possibilité d'accueillir des compagnies pour des résidences de création et l'offre de lieux pour les acteurs du territoire. En s'inspirant de lieux existants (par exemple, les zèbres dans le pays du coquelicot) la communauté de communes pourrait imaginer un lieu réunissant différentes activités et modulable utile à tous.

Proposition d'actions concrètes:

- > **Mener une étude sur la création d'un ou des lieu.x culturels multimodal.ux** en connexion avec d'autres activités de la Communauté de Communes (par exemple avec le tiers-lieu en cours de création à Ailly-sur-Noye)
- > Mener **une analyse approfondie des besoins des habitants et des acteurs du territoire en terme d'espaces** afin de définir un cahier des charges de ce.s potentiel.s lieu.x et de son/leur emplacement
- > Réfléchir à la **dotations de la communauté de communes en équipement** afin de faciliter l'accueil de spectacles et économiser sur la location de matériel. La formation d'employés intercommunaux sur le plan technique pourrait permettre de le gérer en interne.

La lecture publique : un axe de développement potentiel

Constat:

Après une période d'interconnaissance afin de favoriser les connexions entre les acteurs du territoire, une mise en commun progressive de certaines missions ou actions pourrait prendre place au sein de l'intercommunalité sans pour autant dénaturer le portage citoyen ou communal de ces actions mais en leur donnant une force plus importante par la dimension intercommunale.

Proposition d'actions concrètes:

- > **Définir un rôle de mise en réseau de la lecture publique au sein de l'intercommunalité** avec pour mission: Création de règles communes de prêt et de classement afin de proposer un service commun unifié aux habitants avec pourquoi pas une plateforme en ligne commune, une carte d'adhérent commune, un service de transport d'ouvrages entre médiathèques, mise en place d'actions et d'événements communs, formations communes aux agents du territoire, mise en place d'actions pour lutter contre l'illettrisme en lien avec le service action sociale de la Communauté de Communes et les acteurs sociaux du territoire (Maisonnée, Département de la Somme, Restos du Coeur...)

